

CONDITIONS GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT DE LA CLINIQUE VÉTÉRAIRE D'ALCO
95 RUE DUGUAY-TRUIN 34080 MONTPELLIER

Les présentes conditions sont consultables sur le tableau d'affichage de notre salle d'attente.

Tout acte effectué sur un animal dans notre établissement de soins vétérinaires est soumis aux présentes conditions générales de fonctionnement.

MENTIONS OBLIGATOIRES

APPELLATION DE L'ÉTABLISSEMENT DE SOINS ET ESPÈCES HABITUELLEMENT ET OCCASIONNELLEMENT TRAITÉES

Notre établissement de soins est classé « clinique vétérinaire pour animaux de compagnie » conformément à l'arrêté du 13 mars 2015 relatifs aux établissements de soins vétérinaires et au cahier des charges publié sur le site internet de l'Ordre des vétérinaires.

La clinique se situe au 95 rue Duguay-Trouin 34080 MONTPELLIER.

Nous sommes joignable par téléphone au 04 99 623 823 ou bien par mail à l'adresse suivante :
cliniquevetoalco@wanadoo.fr

SOCIÉTÉS D'EXERCICE ET RÉSEAUX PROFESSIONNELS

La clinique vétérinaire d'Alco est gérée par la Selarl Vetarco.

HORAIRES D'OUVERTURE HABITUELS ET CONDITIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC

La clinique est ouverte du lundi au vendredi de 08h30 à 19h30, le samedi de 08h30 à 13H et de 14h à 17h.

Les consultations ont lieu sur rendez-vous du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30, le samedi de 08h30 à 13H et de 14h à 17h.

PERSONNEL AFFECTÉ AUX SOINS DES ANIMAUX

Personnel vétérinaire : Dr Laurent Méréa, DMV Toulouse 1999

Dr Laure Guinard, DMV Nantes 2006

Personnel non vétérinaire : Melle Lydie Gusmaroli ASV niveau 5

Melle Fanny Revol ASV niveau 5

Melle Noémie Membrado ASV niveau 5

Mr Julio Gonzalez Apprenti ASV

PRESTATIONS EFFECTUÉES AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT DE SOINS

- Consultations de médecine générale
- Chirurgie de conenance
- Chirurgie gynécologique
- Chirurgie des tissus mous
- Consultations d'ophtalmologie assurée par le Dr Méréa
- Consultations du comportement assurée par le Dr Guinard
- Consultations et chirurgies orthopédiques assurée par le Dr Chailleux (intervenant extérieur) avec l'accord du client.
- Analyses sanguines :
 - Effectuées par nos soins avec le matériel suivant :IDEXX Procyte DX/IDEXX Catalyst DX/IDEXX Vetlab UA/IDEXX Coag DX/IDEXX Snapshot DX/IDEXX Snap pro/IDEXX Sedivue DX.
 - Effectuées le cas échéant par un laboratoire extérieur avec accord du client.
- Anesthésies générales :
 - Surveillance de l'anesthésie par oxymétrie-ECG-PA Surgivet.
- Imagerie médicale :
 - Réalisation de radiographies : générateur Sedecal, développement numérique sur plaques phosphore Konika-Minolta.
 - Echographie, doppler couleur, appareil GE Logiq P5.

-Endoscope Karl Storz :gastroscope/coloscope/otoscope/bronchoscope/rhinoscope.

-Délivrance de médicaments :

Conformément à la législation sur la pharmacie vétérinaire en vigueur.

-Vente de produits d'hygiène et d'aliments diététiques et physiologiques.

SURVEILLANCE DES ANIMAUX HOSPITALISÉS

Le suivi et la surveillance des animaux hospitalisés est permanente aux heures d'ouverture de la clinique.

En dehors de ces heures, un système de vidéo-surveillance permet au vétérinaire en charge des animaux hospitalisés d'avoir, à tout instant, un contrôle visuel de la zone d'hospitalisation.

Au demeurant, ce dernier, en fonction des nécessités qu'occasionne chaque cas, se déplacera régulièrement, au besoin, pour assurer la surveillance et apporter les soins nécessaires au cours des nuits ainsi que des jours fériés et dimanches.

PERMANENCE ET CONTINUITÉ DES SOINS

Afin d'assurer en notre absence un suivi optimum des animaux qui nous sont confiés, notre établissement a passé un contrat de gestion des urgences avec :

-Vétérinaires 2 Toute Urgence(V2TU) :797 avenue du Marché Gare 34000 Montpellier Tel :04 67 45 46 84

ESPÈCES TRAITÉES

Les espèces habituellement et occasionnellement traitées dans notre établissement sont les suivantes :

- Chiens
- Chats
- Furets
- Rongeurs
- Lagomorphes

Nous ne disposons pas du matériel et des compétences nécessaires pour assurer les soins des espèces non citées ci-dessus notamment les équidés et les animaux de rente. En cas d'urgence concernant ces espèces vous pouvez vous adresser à :

CONDITIONS TARIFAIRES

Tous nos tarifs concernant les actes simples sont disponibles auprès de nos ASV.

Concernant les devis médico-chirurgicaux pour des actes plus complexes, un devis sera réalisé sur demande par le vétérinaire en charge de votre animal au cours de la consultation initiale.

LITIGES

Conseil Régional de l'Ordre des Vétérinaires d'Occitanie :

44 avenue Jean Moulin*

Espace Jean Moulin- Bat. C

34500 Béziers

RCP

ALLIANZ Cabinet Lemaire 38 bis rue du Faubourg Saint-Jaumes 34000 Montpellier.

LOI « INFORMATIQUE ET LIBERTÉS », SECRET PROFESSIONNEL

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de suppression des données le concernant auprès des Docteurs : Méréa et Guinard.

Tout vétérinaire est soumis au secret professionnel, aucune information recueillie lors de la consultation ne pourra être divulguée sauf commission rogatoire selon les conditions prévues par la loi.

MÉDIATEUR DE LA CONSOMMATION

Conformément à l'article L. 152-1 du Code de la consommation, en cas de litiges de la consommation vous pouvez contacter le médiateur dont nous relevons à l'adresse internet suivante :

<https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/index.cfm?event=main.home.show&lng=FR>.

VOUS POUVEZ AJOUTER DES MENTIONS FACULTATIVES À VOS CGF

RISQUE THÉRAPEUTIQUE, RISQUE ANESTHÉSIQUE, RISQUE LIÉ À LA CONTENTION, CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ DU CLIENT

Voir exemple.

CONTRAT DE SOINS, CONDITIONS PARTICULIÈRES

Voir exemple.

DÉCÈS DE L'ANIMAL

Préciser ici la gestion du cadavre, les coordonnées de la société en charge des crémations et les méthodes de tarification.

ADMISSION DES ANIMAUX VISÉS PAR LA LÉGISLATION SUR LES CHIENS DANGEREUX.

ADMISSION DES ANIMAUX ERRANTS

MODALITES DE REGLEMENT

La clinique n'accepte désormais que les règlements par cartes bancaires ou bien espèces.

Des dispositions de règlements en plusieurs échéances sont possibles; renseignez vous pour cela auprès de nos ASV.